

Accueil > Les MRAe > Bourgogne-Franche-Comté > Avis rendus sur projets

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Les membres

Textes officiels de la MRAe  
Bourgogne-Franche-Comté

Examen au cas par cas et autres  
décisions

Avis rendus sur plans et  
programmes

Avis rendus sur projets

▪ Archives

Rapport d'activité

Contact MRAe

## Avis rendus sur projets

▪ Archives

### Avis rendus sur projets de la MRAe Bourgogne-Franche-Comté en 2022

publié le 23 août 2022 (modifié le 5 septembre 2022)

Les Missions régionales d'autorité environnementale sont compétentes pour certains types de plans et programmes – les schémas de cohérence territoriale, les plans locaux d'urbanisme et les cartes communales – et pour les projets ayant fait notamment l'objet d'une saisine de la Commission nationale du débat public.

#### SEPTEMBRE 2022

Projet de centrale photovoltaïque à " La Grisière " sur la commune de Mâcon (71)  
Absence d'avis émis par la MRAe dans le délai de deux mois prévu à l'article R 122-7 du code de l'environnement  
2022APBFC48 / BFC-2022-3483  
Absence d'avis du 4 septembre 2022

#### AOÛT 2022